

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC  
DCM 2022-12-125**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 8 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

**Nombre de  
conseillers**

En exercice : 23

Présents : 17

Excusés

représentés : 6

Votants : 23

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Daniel DILITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Jean-Yves AUBERT, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA

Absents excusés représentés : Monsieur Raoul GANIVET a donné pouvoir à Madame Carole GIGANT, Monsieur David SUC a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Patrice WAUTHIER a donné pouvoir à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Pierre ASTOR a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves AUBERT, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Stéphanie GRANOUILLET.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

**Objet : Cantine Scolaire : Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe en charge des finances, propose au conseil municipal de réviser les tarifs de la cantine scolaire des écoles publiques de la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour suivre le prix de revente des repas fixé par le Collège Boris Vian qui les fournit.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 15 décembre 2022,

**Où cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **Approuve** les tarifs de la cantine scolaire qui seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit :

TARIFS CANTINE SCOLAIRE	
Enfant	3.50€
Adulte	4.60 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.  
Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,  
Patricia GOUDARD**

